

Comptes 2017

Présentation à la presse
Municipalité de Lausanne

9 avril 2018

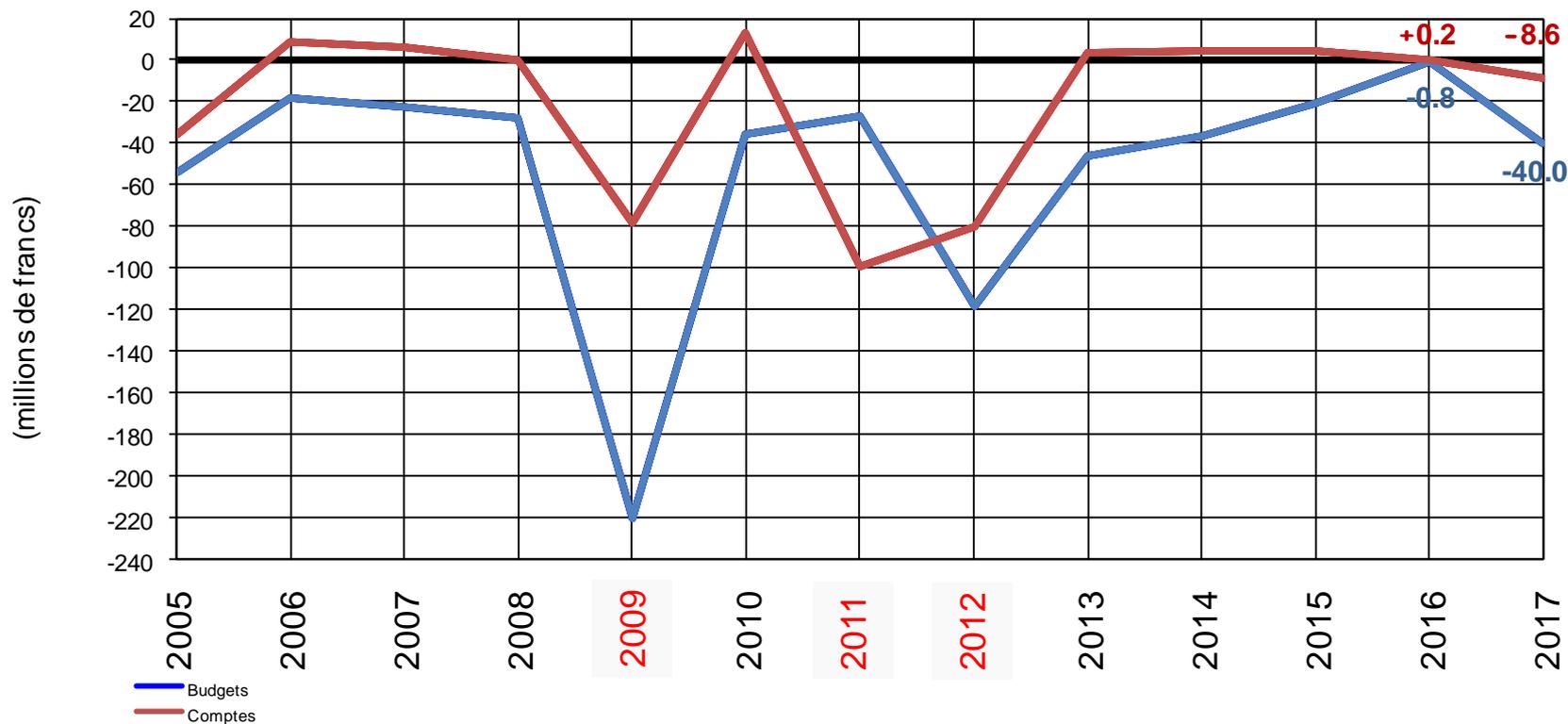
Chiffres clés

C2016	B2017 (y c. crédits suppl.)		C2017	Ecart (B17-C17)
0.2	-40.0	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-8.6	31.4
¹⁾ 138.4	70.4	Autofinancement du compte de fonct.	132.8	62.4
113.1	204.4	Investissements nets	132.5	-71.9
25.3	-133.9	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement	0.3	134.2

- Excédent de charges de CHF 8.6 mios, soit CHF 31 mios de mieux que prévu
- Investissements entièrement autofinancés

1) Y compris réévaluation actions Romande Energie (REH) (CHF 19.2 mios)

Evolution du résultat

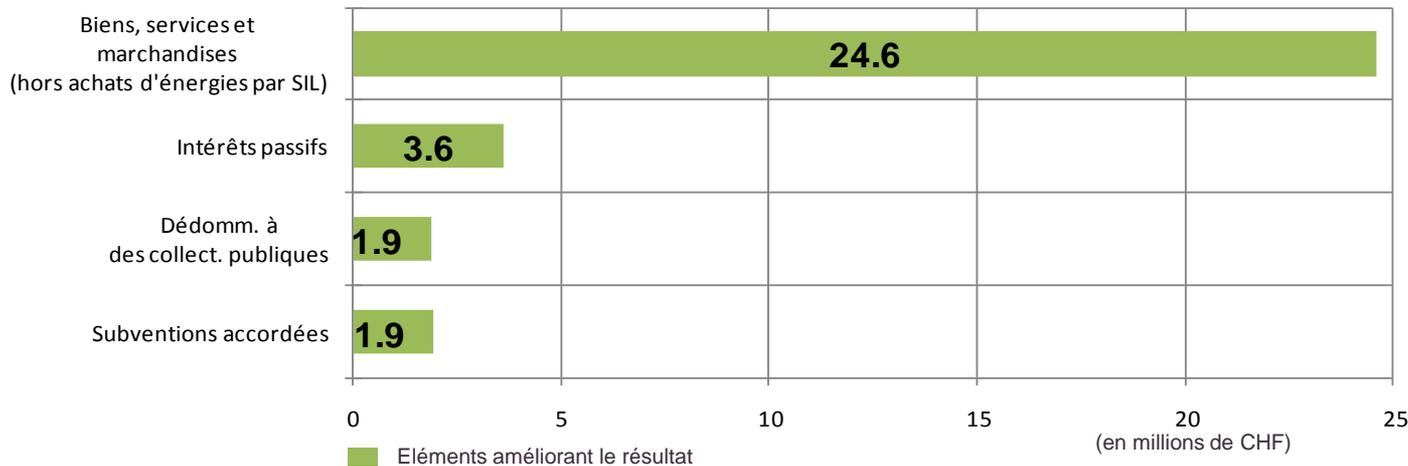


En rouge, les années concernées par la recapitalisation de la CPCL

Présentation des écarts

Budget 2017 / Comptes 2017

Evolution des charges par rapport au budget



Biens, services et marchandises

- honoraires et prestations de service : 10.1 mios
- frais d'entretien : 4.2 mios
- mobilier et install.: 2.9 mios
- marchandises : 1.8 mio
- loyers et redev. utilisation : 1.3 mio

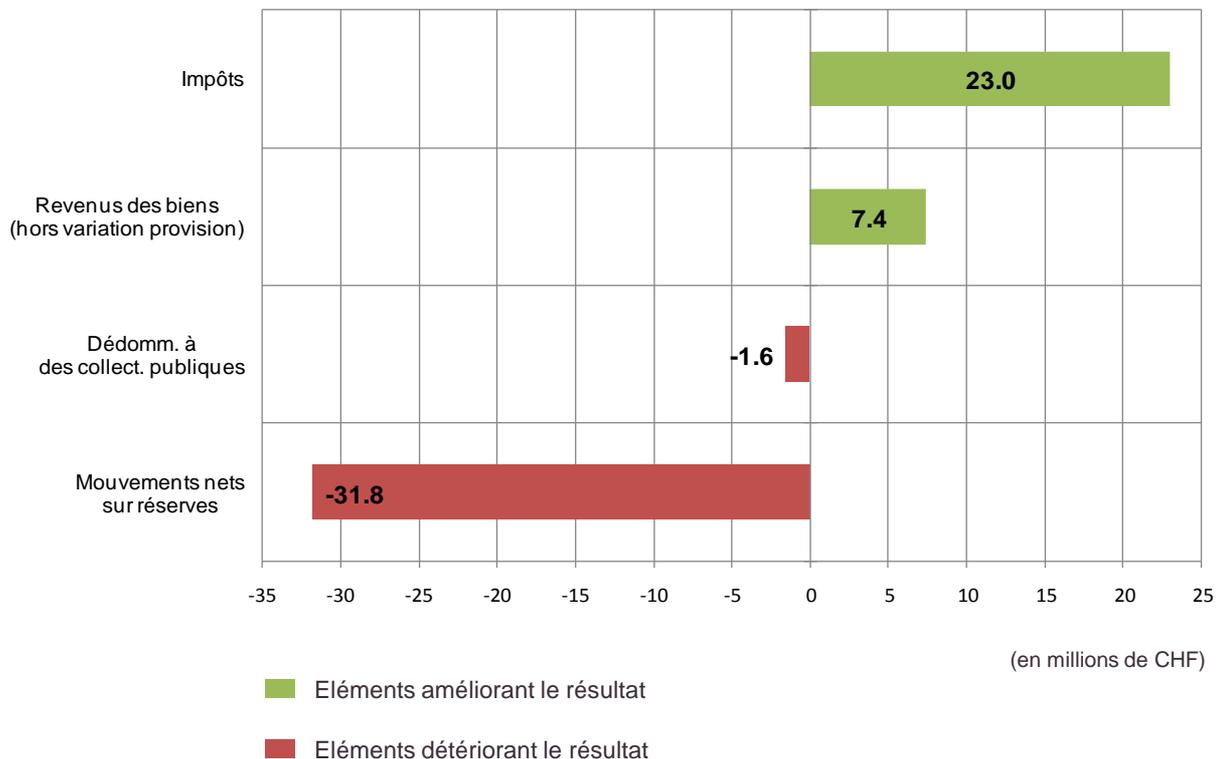
Dédommagements à des collectivités publiques

- part. à des entreprises de transports : 3.4 mios
- facture sociale + alimentation péréquation : -2.7 mios

Subventions accordées

- espace de consommation sécurisé: 0.8 mio
- participation aux charges d'intérêts des stés immob.: 0.4 mio
- couverture du déficit P+R : 0.4 mio

Evolution des revenus par rapport au budget



Impôts

- revenus et fortune (PP) : 6.1 mios
- bénéfice et capital (PM) : 11.2 mios
- impôts fonciers + droit mutation : 3.5 mios
- successions et donations : 2.2 mios

Revenus des biens

- décompte définitif gaz : 2.4 mios
- dividendes : 1.2 mio
- cessions parcelles : 1 mio

Dédommagements à des collectivités publiques

- retour fonds péréquation : -2.6 mios

Mouvements sur les réserves

- diminution des prélèvements et augmentation des attrib. aux fonds :
 - Service de l'eau : -14.3 mios
 - SiL : -11.3 mios

Présentation des écarts

Comptes 2016 / Comptes 2017

Evolution des charges par rapport aux comptes

Charges (en mios de CHF)	C2016	C2017	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'830.1	1'906.2	76.1	4.2%
- Augmentation des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		-4.2		
- Augmentations des achats d'énergie (entièrement refacturés)		-1.3		
- Attribution au fonds de fluctuation de valeur des titres	-19.2	-3.9		
- Attributions à des fonds et provisions et amortissements PF		-60.6		
Total des charges apurées	1'810.9	1'836.2	25.3	1.4%

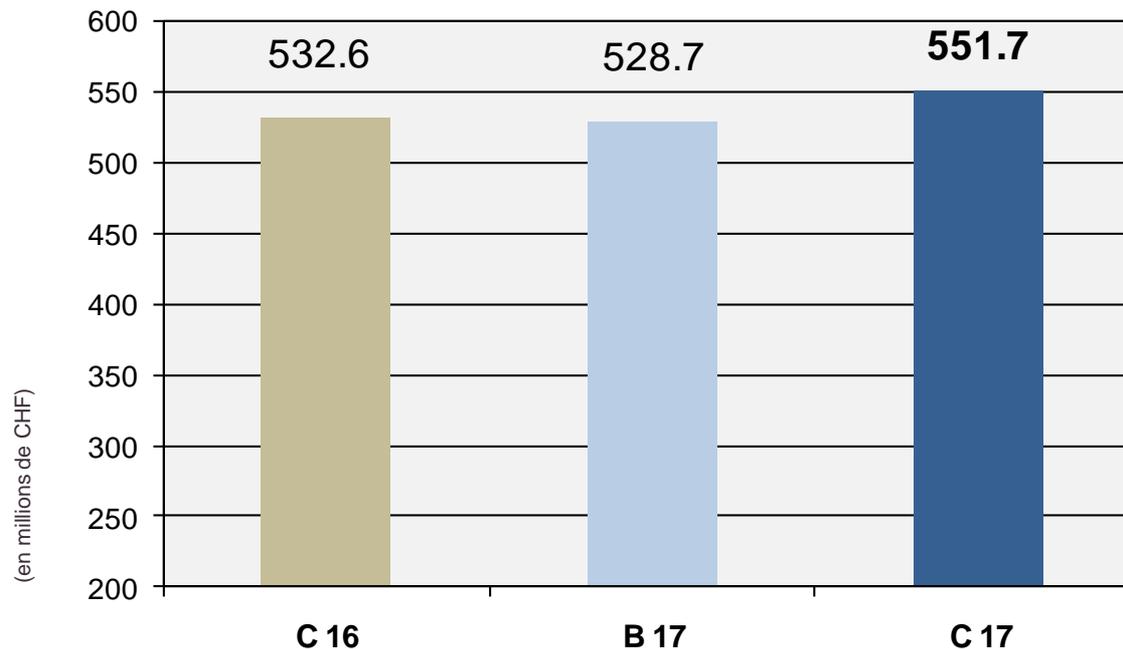
- Augmentation de la masse salariale (+5.7 mios)
- Hausse de la péréquation, facture sociale, AVASAD et police (+7.6 mios)
- Augmentation de la participation aux charges de transport (+1.3 mio)
- Augmentation des autres prestations de tiers (+5 mios)
- Evolution contenue des charges (1.4%) dont 0.5 point en lien avec éléments non maîtrisables (transport + péréquation)

Evolution des revenus par rapport aux comptes

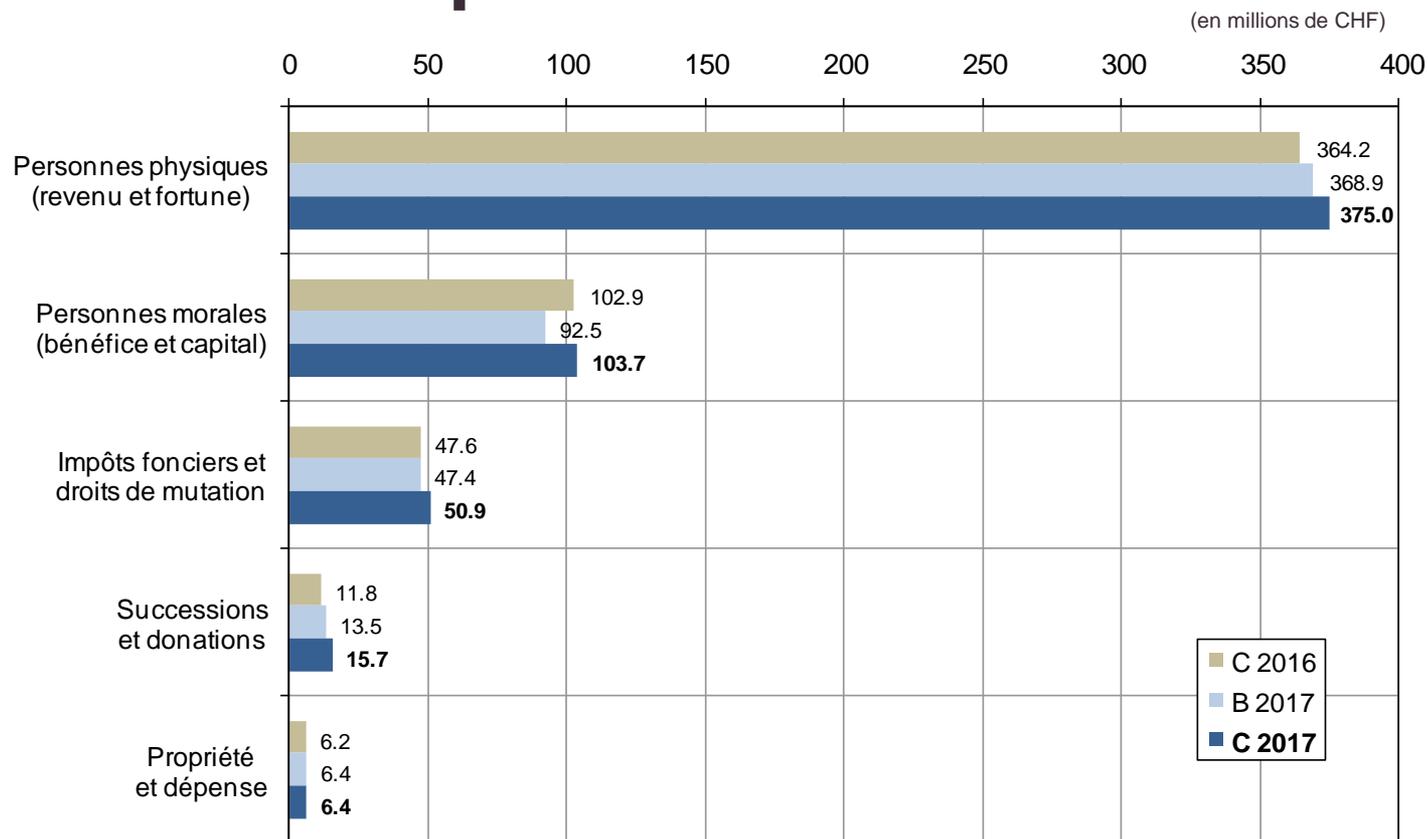
Revenus (en mios de CHF)	C2016	C2017	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'830.3	1'897.6	67.3	3.7%
- Augmentation des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		-4.2		
- Diminution des ventes d'énergie (entièrement refacturés)		5.4		
- Réévaluation de titres (attribution au fonds)	-19.2	-3.9		
- Prélèvements sur fonds et provisions		-60.6		
Total des revenus apurés	1'811.1	1'834.2	23.2	1.3%

- Augmentation des recettes fiscales (+19.1 mios)
- Stagnation des autres revenus

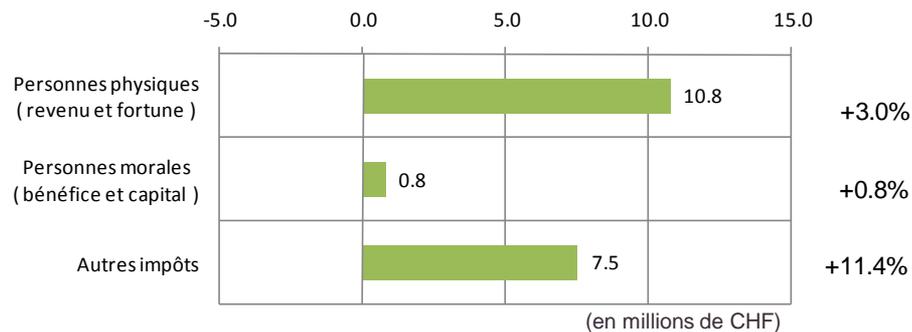
Evolution des impôts



Evolution des impôts



Principales variations des impôts



 Éléments améliorant le résultat

Comptes 2016	532.6 mios
Comptes 2017	551.7 mios
Ecart	+19.1 mios (+3.6%)

Gestion financière et projets prioritaires

Mesures d'optimisation de la gestion financière

Rappel des mesures prises lors de la législature 2011-2016:

- Chiffrage standardisé des impacts financiers des projets (préavis, notes municipales, programme de législature)
- Gestion financière par enveloppe
- Introduction de critères de compensation au niveau des crédits supplémentaires
- Renforcement du suivi budgétaire
- Mise en œuvre du PSAF, impliquant des améliorations de CHF 40 mios pérennes

Mesures d'optimisation de la gestion financière

Compléments mis en œuvre durant la présente législature:

- Poursuite des activités visant à maîtriser les finances communales dans un contexte économique fragile (RIE III et Projet fiscal 17,...)
- Création d'un fonds pour fluctuation de valeur des prêts et participation en 2016
- Nouvelle démarche d'optimisation financière pour CHF 35 mios, dont la mise en œuvre a permis de contenir le déficit 2017 de CHF 7.5 mios. Sans prise de mesures, le déficit s'élèverait à plus de CHF 16 mios.
- Prise en compte des risques futurs avec la création, aux C2017, d'une provision pour risques génériques de CHF 32 mios par réaffectation de réserves.

Financement des projets prioritaires

Montée en puissance des thématiques prioritaires de la législature 2011-2016:

- **Petite enfance (CHF +1.8 mio)**

Montée en puissance des projets débutés en 2016 pour CHF 0.5 mio et création de nouvelles places d'accueil pour CHF 1.3 mio.

- Secteur préscolaire : 100 places supplémentaires
- Secteur parascolaire : 190 places supplémentaires en moyenne

- **Correspondants de nuit (CHF +0.2 mio).**

Pérennisation du dispositif en 2017 (solde).

Investissements et autofinancement

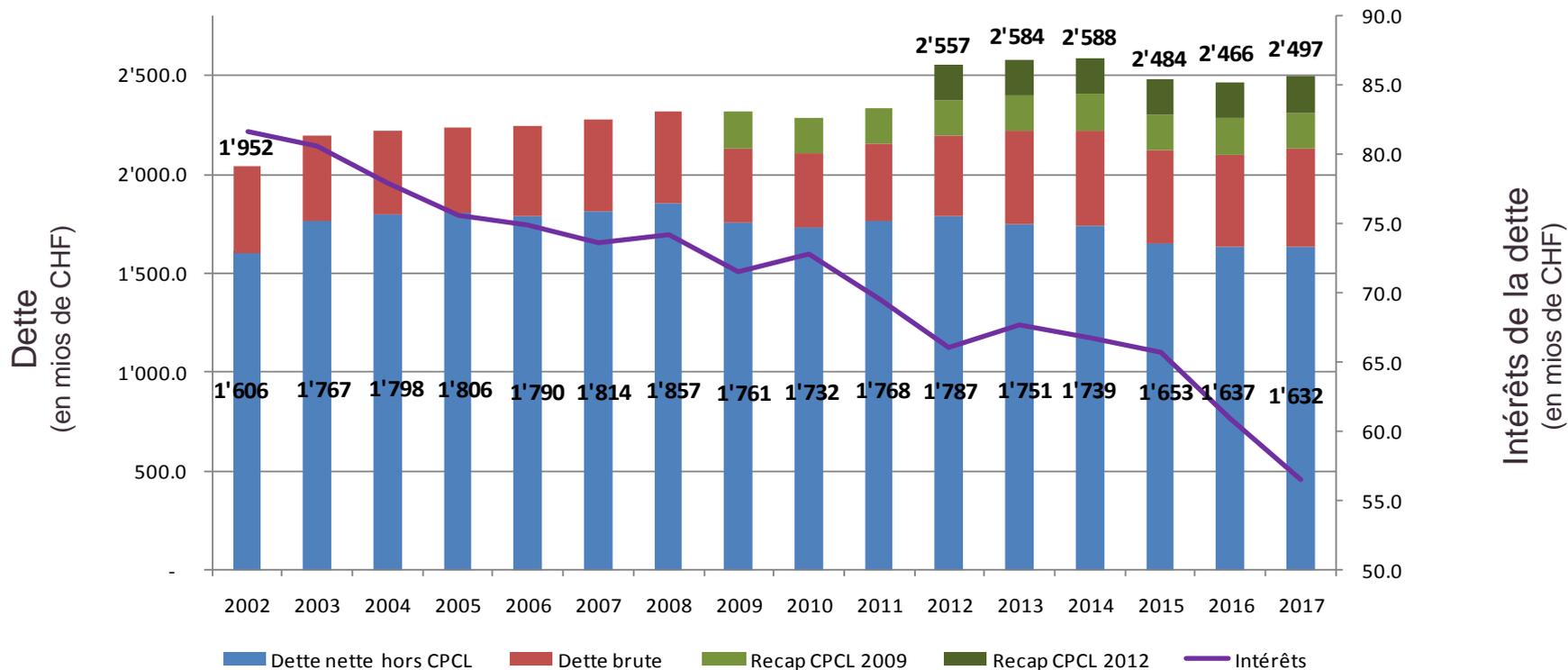


- Les investissements sont autofinancés
- Marges d'autofinancement des années précédentes suffisantes pour financer l'intégralité des investissements (hors effet CPCL en 2012, l'autofinancement aurait été de CHF 126 mios)

Principales dépenses d'investissement en 2017

Métamorphose (Centre et stade de la Tuilière)	CHF 50.7 mios
Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité)	CHF 43.0 mios
Etablissements scolaires (Complexe scolaire des Fiches, assainissement des bâtiments scolaires et création de classes)	CHF 4.9 mios
Musées (MHL et MCBA)	CHF 4.7 mios
Rénovation du poste de transformation de Romanel	CHF 1.1 mio
Divers (Evolution du réseau RECOLTE, Maison du désert, renaturation du lac de Sauvabelin, Vallée de la jeunesse, terrain d'aventure, aménagement pl. de la Sallaz)	CHF 9.4 mios

Evolution de la dette et des intérêts



Comptes 2009

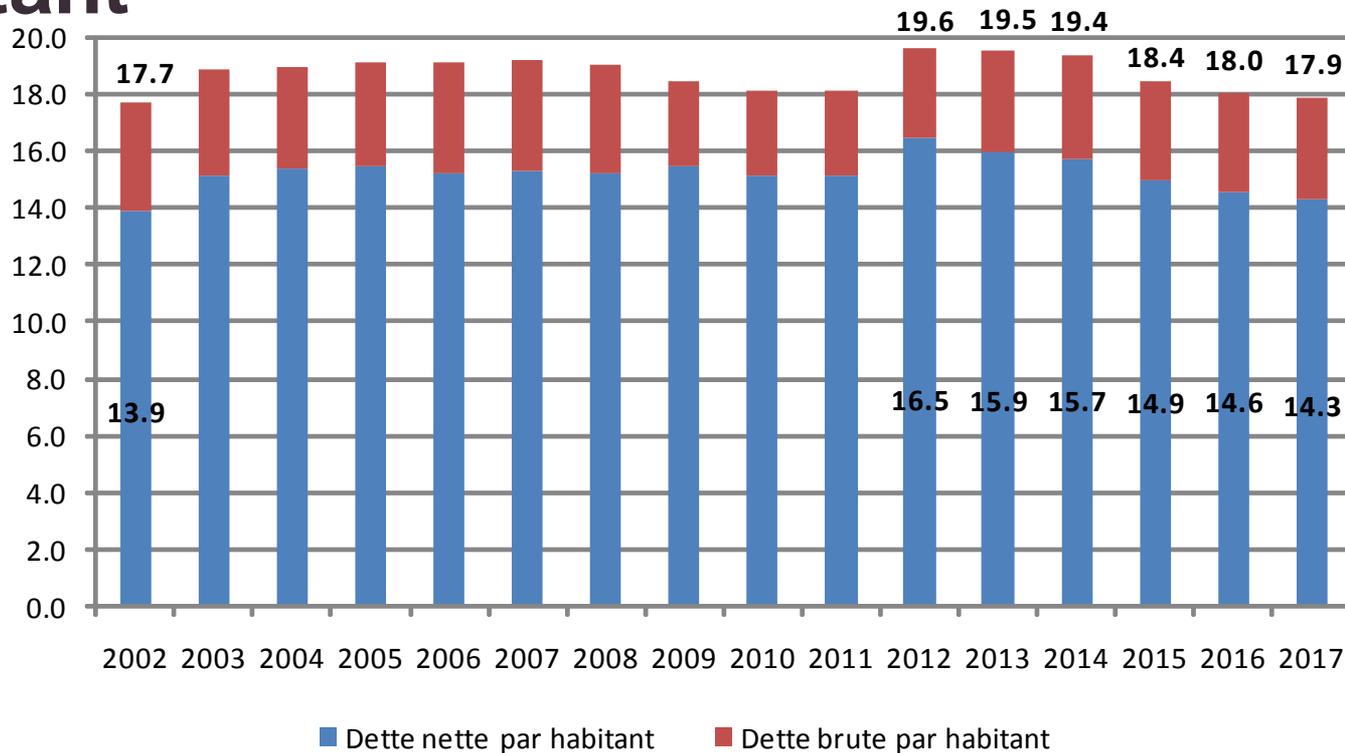
- recapitalisation de la CPCL effet total : CHF 288 mios
- effet sur l'endettement net : CHF 180 mios

Comptes 2012

- recapitalisation de la CPCL : CHF 182.5 mios

La Ville a recapitalisé la CPCL par des apports de CHF 470 mios (effet sur la dette nette CHF 362.5 mios).

Evolution de la dette en milliers de francs par habitant



Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	Endettement net*	Dette bancaire brute
Situation au 31.12.2016	2'000	2'466
Variation de l'endettement :		
Comptes 2017	-5	31
Situation au 31.12.2017	1'995	2'497

- Evolution de la dette bancaire 16/17 due à des variations de liquidité de fin d'année
- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mias), dette nette 2017 (CHF 2.0 mias).
- Dette bancaire 2012 (CHF 2.56 mias), dette bancaire 2017 (CHF 2.50 mias).
- Effets de la mise en œuvre de mesures municipales permettant d'améliorer la situation financière de la Ville.

* selon directives en matière de plafond d'endettement net (fixé à CHF 2.4 mias)

En guise de conclusion

Comptes 2017: constats

- Marge d'autofinancement positive couvrant les investissements depuis cinq années consécutives.
- Stabilisation de la dette brute et nette depuis le début de la législature (hors CPCL)
- Maîtrise des charges.
- Gestion prudente de la Municipalité et renforcement des outils.
- Evolution des impôts (prudence lors de l'élaboration du budget compte tenu du contexte économique).
- Financement des thématiques prioritaires.

Des risques pour l'avenir

- Des taux d'intérêts actuellement toujours à des niveaux très faibles.
 - risque de hausse des charges d'intérêts.
- Anticipation de la réforme de l'imposition des entreprises III en 2019 (volet cantonal).
- Projet fiscal 17 (volet fédéral)
- Diminution des marges liées aux réseaux.
- Effets liés à l'évolution démographique.
- Financement de Métamorphose, des Axes forts et autres projets d'envergure (complexe sportif de Malley, Centre et stade de football de la Tuilière).
- Risques liés aux participations.

Conclusions

- Exercice 2017 proche de l'équilibre dans un environnement économique et social délicat.
 - Gouvernance financière améliorée, mais situation financière fragile.
 - Risques financiers importants à venir.
 - Dans ce contexte, attitude prudente de la Municipalité (constitution réserve pour risques génériques).
- La Municipalité va maintenir ses efforts en vue de la poursuite de l'assainissement des finances communales tout en répondant aux besoins liés à la croissance démographique et aux thématiques jugées prioritaires (écoles, structures d'accueil, sécurité, logements, etc.).

Merci de votre attention !